



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP12002218

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Management et distribution : Management de rayon de produits agricoles, horticoles ou alimentaires

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003, cette formation est portée par l'UFR « Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services » (ITBS) en convention avec le groupe « Ecole supérieure d'agriculture » (ESA) qui, de fait, en assure le pilotage et l'essentiel des enseignements. Elle prend place dans une offre de formation « agricole » qui comprend d'autres licences professionnelles : « Manager de l'horticulture et du paysage », « Management de l'entreprise agricole et agro-alimentaire », « Marketing et commerce international des vins de terroir », « Productions végétales ».

Cette licence professionnelle forme des responsables de rayons, capables de gérer un ou plusieurs rayons et de dynamiser une équipe dans les secteurs produits agricoles, horticoles ou alimentaires. Les métiers visés sont ceux de chef de rayon (surface alimentaire ou spécialisée en agriculture ou horticulture), chef de secteur, chef de département, directeur de magasin (poste achat, poste marketing...), technico-commercial chez le fournisseur (industrie agro-alimentaire ou agricole ou horticole). Même si ouverte à un public diversifié, elle accueille essentiellement des étudiants titulaires d'un BTS (brevet de technicien supérieur agricole) en régime de formation initiale classique ou en apprentissage. Le flux de stagiaires de la formation continue, est faible.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	30 % - 40 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	75 % à 88 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'intégration de cette licence professionnelle (comme celles du pôle « Agriculture » en général) dans l'offre de formation de l'Université d'Angers, est faible du fait d'un partenariat (?) totalement déséquilibré entre l'ESA et la composante « ITBS » qui assure formellement la responsabilité de la formation. La participation des enseignants-chercheurs de l'université est très faible ; l'université n'est pas associée au recrutement des étudiants, l'ouverture vers les étudiants de licences est inexistante.



De fait, cette licence recrute essentiellement des titulaires de BTSA qu'elle emmène, plutôt bien, à l'emploi et pour une partie d'entre eux, *via* l'apprentissage. En effet, l'ESA possède un réseau conséquent de partenaires professionnels et les étudiants en bénéficient. On peut néanmoins souligner que ces partenariats pourraient être plus formalisés, formalisation dans laquelle l'université pourrait d'ailleurs être impliquée. La place des intervenants professionnels dans la formation est clairement présentée et permet d'en juger très favorablement.

Malgré la confusion et les imprécisions du dossier sur ce point, il apparaît que les professionnels sont associés au pilotage de la formation, un comité de pilotage jouant, au moins pour partie, le rôle de conseil de perfectionnement. On aurait aimé qu'il produise un bilan plus réflexif que celui présenté dans le dossier (absence d'informations sur l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants par exemple).

Si l'attractivité de la formation est moyenne (en gros, 2 candidatures pour une place mais aucune information sur la nature de ces candidatures), le taux de réussite est bon (nonobstant le cas d'une promotion plus faible), et l'insertion professionnelle très honorable. Les enquêtes du groupe « ESA » montrent qu'au-delà du taux brut d'insertion, l'adéquation entre type d'emploi/formation est bonne, et le délai d'obtention d'un emploi très satisfaisant.

Les poursuites d'études sont réduites et peu significatives. On peut néanmoins regretter le manque d'informations spécifiques concernant le devenir des apprentis. Ce flou est d'ailleurs une caractéristique globale du dossier et nuit donc à l'image que l'on peut se faire d'une formation qui ne présente pas de très grave faiblesse, mais dont le dynamisme et la capacité d'évolution ne sont guère manifestes.

Par ailleurs, l'auto-évaluation réalisée par l'établissement (là aussi règne un certain flou sur la manière dont elle a été conduite), n'aide guère à clarifier cette vision.

- Points forts :
 - Des intervenants professionnels de qualité et bien diversifiés.
 - Le soutien du réseau constitué par l'ESA.
 - L'ouverture à l'apprentissage.
- Points faibles :
 - Le partenariat totalement déséquilibré entre l'ESA et l'université.
 - Le manque de formalisation des partenariats professionnels.
 - Un dossier trop incomplet sur des aspects importants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Comme pour d'autres formations réalisés avec l'ESA, il conviendrait de rééquilibrer fortement le partenariat afin d'intégrer véritablement cette licence dans l'offre de formation de l'Université d'Angers. *A minima*, il serait nécessaire de renforcer la part d'enseignements assurés par les universitaires angevins, d'imposer leur participation au recrutement des étudiants et de renforcer leur place dans le pilotage de la formation. La formalisation par l'université de certains partenariats professionnels jusque-là noués par l'ESA, serait une piste à explorer. Enfin, un réexamen en partenariat avec l'ESA de l'offre globale du domaine agricole (au-delà même, peut-être, des licences professionnelles), pourrait être utile car l'abondance de biens peut nuire à la lisibilité de l'offre de formation.